PORNIC agglo
PAYS DE RETZ

REÇU EN PREFECTURE
NANTES, le
26 AVR. 2019

Préfecture de la Loire-Atlantique
Bureau des procédures environnementales et foncières
6 quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES Cedex 1

Pornic, le 26/04/2019

Nos Réf : CL/MC/1030/2019

Affaire suivie par : Maxime CLEMENT- Service Environnement – Pornic Agglo Pays de Retz
Tél : 02 72 92 40 19 – mail : mclement@pornicagglo.fr

Objet : Construction d'un pôle environnemental (déchèterie) sur la commune de Saint Hilaire de Chaléons, PA de Pont Béranger II – REPONSE A LA DEMANDE DE COMPLEMENTS en date du 08/02/2019

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joint 4 exemplaires et une version électronique (sur clef USB) :

- Du tableau de synthèse des réponses apportées aux remarques de l'annexe I et II explicitées dans votre courrier en date du 8 février 2019.
- Du DDAE mis à jour avec ces compléments de réponse.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Vice-Président en charge du volet
« Déchèteries – Traitement des déchets ménagers »

Michel BAHUAUD

PORNIC agglo
PAYS DE RETZ